

COMPTE RENDU D'UNE CONSULTATION

ENTRE LE

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES

ET

POSTES CANADA 2024-M

DATE: Mercredi le 5 juin 2024

LIEU: ETC Léo-Blanchette MSTEAM

Merci d'inscrire le nom des intervenants présents pour vos sujets ci-dessous: les personnes présentent diffèrent parfois des personnes invitées.

DIRECTION :	Jean-Yves Gougeon Bruno Diouf Patrick Kosak Yanick Charpentier	Sara Adda
SYNDICAT :	Renaud Viel Yannick Scott Darly Aimé David Gauvreau	Stéphane Roy Cathy Bédard Alain Laroche

DISTRIBUTION :

Éric Larivière, Jennifer Lafontaine, Alexandros Ptinis, Hugues Reymond, Josée Cléroux, Véronique Laroche, Christopher Seaman, Camille Gravel, Nathaly Pageau, Mike Paolino, Suzie Videira, Marie-Ève Himbeault, yscott@cupw-sttp.org; renaud.viel@sttpmtl.com; nforest@cupw-sttp.org; montreal350@sttpmtl.com; sttp_art13@yahoo.ca; sttp54@yahoo.ca; nalarie@cupw-sttp.org; ssicotte@cupw-sttp.org

vendredi, 14 juin 2024

ORDRE DU JOUR

1- **09h00 à 10h00** : Retour Article 53 / CRLC Bridge

10h00 à 10h45 : Pause

2- **10h45 à 11h15** : Modifications tableau de roulement PO4 temps partiels International / ETV



Changement PO4
Temps Partiel-2065-30



Tab_Rou2065.PDF



Tab_Rou3065.PDF

SUJETS

1- Retour Article 53 / CRLC Bridge (Bruno Diouf, Jean-Yves Gougeon, Patrick Kosak)

La Société fait un portrait des employés qui seront déclarés excédentaires le 18 août 2024, suite à la fermeture du CRLC Bridge.

Il y aura 24 CSP légers plein temps, 5 CSP légers temps partiel, 4 commis plein temps et 5 commis temps partiel.

Il y a deux retraites de planifiées pour des CSP plein temps ainsi qu'une retraite pour un commis plein temps.

La Société présente aussi un nombre suffisant de postes vacants à travers le GEP pour accueillir tous les employés qui seront déclarés excédentaires.

La Société indique au syndicat que présentement aucun poste vacant hors zone n'a été gelé pour les fins de l'article 53 à Montréal.

La Société présente le calendrier de l'application de l'article 53.



Le syndicat prend sous réserve le calendrier et fera des vérifications.

Voici les documents et formulaires qui seront disponibles lors des deux affichages prévus à l'article 53.

1er affichage - Hors Zone

Informations Hors Zone 53.08 (Fr et Ang) – Temps plein et temps partiel
Formulaires Demande de mutation

2e affichage dans la zone (GEP) - Employés excédentaires

Affichage des employés excédentaires (53.05)
Annexe des postes vacants (53.06)
Formulaire : Droit de retour
Formulaire de rappel
Formulaire de mise au choix pour un poste vacant

Les parties se reviennent.

2- Modifications tableau de roulement PO4 temps partiels International / ETV (Patrick Kosak, Yanick Charpentier, Sara Adda)

Suite à la modernisation du bureau de change dans le secteur international arrivant, l'employeur prévoit faire des modifications d'horaires pour l'équipe temps partiel de jour. Aucune coupure de personnel n'est prévue. Cependant, au lieu de travailler sur deux équipes de travail du dimanche au vendredi, une seule équipe travaillant le dimanche, lundi et vendredi sera mise en place à compter du 28 juillet 2024.

La signature sera faite en fonction des dispositions de la clause 13.04a) de la convention collective.

2065 Colis Inter Arrivant PO-4 TP JOUR - AVANT (13xEE)				2065 Colis Inter Arrivant PO-4 TP JOUR - APRES (13xEE)			
Horaire / Schedule		Pause repas / Mealttime:		Horaire / Schedule		Pause repas / Mealttime:	
G-1	Dimanche/Sunday à/à Mardi/Tuesday	07h00 à/à 15h00	12h30 à 13h00	G-1	Dimanche/Sunday à/à Lundi/Monday	07h00 à/à 15h00	12h30 à 13h00
	Mercredi / Wednesday	11h00 à/à 15h00	-----		Vendredi/Friday	07h00 à/à 15h00	12h30 à 13h00
G-2	Mercredi/Wednesday à/à Vendredi/Friday	07h00 à/à 15h00	12h30 à 13h00				
	Mardi/Tuesday	11h00 à/à 15h00	-----				

Changement de 28 heures à 24 heures par semaine.

Roulements fixes / Fixed Rotation DS Lx Mx MTx WxVx JxT Vx Fx Sx		Congé de repos / Day Off Y Roulement déplacé / Moved Rotation H Fête légale / Statutory Holiday D Roulement déplacé (modèle SAP)/Moved Rotation (model SAP) N Non-cédulé / Unscheduled		AVANT Nb EE Gr1 6 Gr2 7	APRES Nb EE Gr1 13
0	DS Lx Mx MTx WxVx JxT Vx Fx Sx	Y	H		
1	N N N N N N N N				
2					

Le syndicat prend note des changements.